

Le 9 avril 2015

NOTE D'INFORMATION N° 2015/02

I - INAUGURATION DE LA PLACE DU VILLAGE

Nous vous rappelons que vous êtes cordialement invités à l'inauguration de la Place du Village qui aura lieu le **samedi 11 avril 2015 à partir de 17 h 30**. La cérémonie sera suivie d'un apéritif-concert avec les Z'Embruns d'Comptoirs.

II - SERVICE TAMY : LE TRANSPORT À LA DEMANDE DE LA CAMY

En complément des lignes urbaines régulières, le service de transport à la demande « TAMY en Yvelines » assure pendant les heures creuses, du lundi au samedi de 9 h 00 à 17 h 00 sans interruption, les déplacements à destination des communes rurales. Il simplifie ainsi les déplacements vers les points de destination les plus courants de la vie quotidienne.

Pour toute inscription ou tout renseignement complémentaire : www.camy-info.fr/transport/tamy.html ou en Mairie.

Nouveauté : A partir du 15 avril 2015, il sera possible de se rendre à Guerville par le TAMY.

III - INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Il est rappelé aux parents d'**enfants nés en 2012** ou nouvellement arrivés sur la Commune que les inscriptions scolaires se font en Mairie de domicile, à l'aide du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

IV - NUISANCES SONORES

Avec le printemps, les travaux extérieurs vont reprendre. Nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2012 relatif à la lutte contre le bruit précise notamment que : « Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h »